



## LES TERRITORIAUX DU BOUCAU

---

 06 76 29 92 02

CGT TERRITORIAUX  
BOUCAU  
SERVICE TECHNIQUE

### **FERMETURE DU SERVICE INFIRMIER : Pour la CGT, c'est NON !**

Lundi 1<sup>er</sup> Août, le président du CCAS, qui n'est autre que le Maire du Boucau a informé nos collègues infirmières qu'il envisageait de supprimer ce service Municipal.

Notre organisation a réagi immédiatement et a demandé une entrevue. Celle-ci s'est déroulée le jeudi 4 Août. Le président, la vice présidente (Madame Evène) ainsi que la directrice étaient présentes.

Le président nous a malheureusement confirmé son projet de fermeture au 31 décembre 22. Il assumait sa décision politique, dans le cadre de contrainte budgétaire et un déficit.

Nous avons essayé, comme nous lui avons déjà écrit de montrer l'utilité sociale de ce service, qui rappelle qu'il existe dans notre collectivité depuis plus de 50 ans. Il répond à des besoins pour la population, il est un lien social pour les bénéficiaires.

Pour lui, s'il est d'accord pour dire que c'est un service utile, qui répond à des besoins, il considère que ce service peut être assuré par le privé, et donc, il confirme la fermeture.

Dans cette logique, de nombreux services publics peuvent être fermés dans une collectivité locale ? Le but du service public est de répondre aux besoins des usagers, et d'assumer aussi un lien social avec ceux-ci. Demain, on peut fermer..... On croirait entendre Macron !

Nous avons aussi rappelé qu'il y avait 3 agents dans ce service, et que nous ne pouvons accepter de ne pas en tenir compte !

Il nous a informés que la direction du CCAS avait pris contact avec le centre de gestion, qu'une rencontre avait eu lieu pour savoir qu'elle procédure mettre en place.

**Ce qui est sûr, c'est que si nous n'arrivons pas collectivement à faire changer d'avis le Président et le conseil d'administration au 1<sup>er</sup> janvier, trois collègues infirmières ne feront plus partie de l'effectif.**

Stéphanie Latrille, Françoise Lassus infirmières titulaires seront mise en surnombre pendant 1 an. C'est-à-dire qu'elles seront payées par le CCAS mais sans travailler. Bonjour l'économie ! Ensuite, elles seront prises en charge par le centre de gestion, cette prise en charge peut durer 10 ans. Le CCAS devra financer une partie des rémunérations.

Cathy Lacoste partant à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre l'affaire est réglée pour elle. On ne se soucie pas de la collègue Alexandra Poirson qui remplace Cathy. Une perspective d'embauche devait voir le jour, elle a le concours d'infirmière, et bien, elle termine son contrat et repart au chômage.

Dans les jours qui suivent, nous vous proposerons plusieurs initiatives, qui appelleront une participation importante de toutes et tous, si nous voulons essayer de conserver notre service public local et nos collègues.

**Toutes et tous concernées !**

Boucau, le 17 août 2022

